

Séance publique du 17 mai 2005

Délibération n° 2005-2664

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Aménagement du carrefour RD 15-Salengro - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Urbanisme territorial sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'opération d'aménagement RD 15 (boulevard de l'Europe) rue Roger Salengro est inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007 au titre de l'urbanisme et des espaces publics.

Avec cet aménagement, il s'agit de réhabiliter la rue Roger Salengro avec un aspect plus urbain sur une longueur d'environ 200 mètres, de réorganiser le carrefour RD 15-rue Roger Salengro situé en entrée de ville en cohérence avec le projet de requalification du boulevard de l'Europe par le Département, d'améliorer la sécurité des transits notamment des piétons, de maintenir l'offre de stationnement existante. Enfin le projet a aussi comme objectif de valoriser l'entrée nord de Pierre Bénite à partir du boulevard de l'Europe, aujourd'hui sensiblement dégradée.

Le montant des acquisitions foncières, les travaux de démolition-déconstruction des bâtiments ainsi que les études de maîtrise d'œuvre ont fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme partielle par délibération du Conseil n° 2003-1289 en date du 7 juillet 2003 pour un montant de 272 100 € en dépenses.

L'estimation globale du projet, initialement d'un montant de 1 200 000 € TTC, a été réduite à 742 100 € TTC en raison de la modification du projet (réduction de l'emprise de l'opération modifiant à la baisse le programme des travaux, ne nécessitant plus également d'acquisitions foncières et préservant ainsi le bâtiment d'Arkema. Ce bâtiment, ancienne maison des champs devait, dans le projet initial, être démoli après cession à titre gratuit à la Communauté urbaine).

Les travaux sont décrits succinctement ci-dessous :

- rue Roger Salengro

. la requalification complète de la chaussée en zone 30 sur une longueur d'environ 200 mètres, avec une voirie réduite à 3,20 mètres, des trottoirs plus larges situés au même niveau que la voirie, avec la délimitation des différents espaces par une bordure en granit large de 30 centimètres et des caniveaux en pavés,

. l'aménagement de 21 places de stationnement,

. le revêtement de trottoirs en béton désactivé,

. la création de passages pour les piétons au carrefour surélevé des rues Emile Zola et Stalingrad, équipés de bandes pododactiles,

. la plantation de cinq arbres d'alignement fleuris ponctuant les espaces de stationnement,

. le regroupement des espaces verts aujourd'hui dispersés dans un seul espace formant une pelouse avec des arbres de parc ;

- angle boulevard de l'Europe-rue Vaillant Couturier

- . l'aménagement d'un parking de 17 places de stationnement,
- . la plantation de 18 arbres sur l'espace vert d'accompagnement.

Le coût estimatif de ces travaux issu des études de maîtrise d'œuvre est de 672 000 € TTC. Ils seront réalisés en 2005 et 2006.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme le 14 mars 2005 et du Bureau restreint le 4 avril 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme d'aménagement du carrefour RD 15-Roger Salengro à Pierre Bénite, pour un coût prévisionnel global estimé à 742 100 € TTC.

2° - L'autorisation de programme individualisée le 7 juillet 2003, pour l'opération n° 826 - Pierre Bénite : carrefour RD 15-Roger Salengro, est complétée pour un montant total de 470 000 € en dépenses à prévoir en crédits de paiement sur 2006.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,